

Un débat sensible enterré au lycée

Contesté, le projet d'installation d'une centrale à bitume à Boën-sur-Lignon est devenu si sensible qu'un débat initié par les lycéens de la cité scolaire L'Astrée a été annulé par la direction de l'établissement, comme l'a signalé Médiapart.

Par Rodolphe Montagnier

Publié le 12 juin 2025 à 06h00



La cité scolaire boënnaise accueille près de 800 enfants de la 6 à la terminale. © Photo R. Montagnier

« Toute cette histoire nous aura au moins servi à "illustrer" quasiment tous les thèmes qui figuraient au programme de cette année dans cette spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques. La démocratie, le jeu des puissances, les divisions politiques, les enjeux de l'information... Mais, je note que, comme d'habitude, et parce que nous sommes des enfants, nos avis et nos opinions ne comptent pas. »

Le ton est sarcastique et l'auteur de ces mots se dit « en colère ». Ce témoin qui a souhaité conserver son anonymat est élève en première à la cité scolaire L'Astrée, à

Boën-sur-Lignon (l'ensemble regroupe collège et lycée et compte près de 800 élèves). Il fait partie du groupe de 14 adolescents qui préparait un débat sur le projet de création d'une centrale à bitume dans cette commune, **projet daté de 2016 mais qui suscite une vive opposition**. Le sujet avait été étudié et documenté lors des cours de spécialité donnés par la professeure d'histoire-géographie de cet établissement, Agathe Pothin. Une quinzaine d'invitations avaient même été lancées à des invités, des élus, des personnalités locales concernées ou impliquées dans ce dossier. Notamment à l'adresse du préfet de la Loire. Mais Alexandre Rochatte, le représentant de l'État dans le département, ne viendra pas.

« On ne peut pas prendre des enfants en otages »

Le débat qui devait se tenir le 7 février dernier, sous la forme d'un plateau télévisé enregistré dans l'enceinte de l'établissement, a finalement été suspendu. Puis annulé. Trop sensible, trop politique, trop d'émotions... mais surtout pas assez de préparation et de concertation à en croire le témoignage de la proviseure de L'Astrée, recueilli par *Le Pays*.

Cette vidéo peut vous intéresser

Feed digiteka

« Si j'ai pris cette décision que je me devais de prendre - je n'oublie pas que je suis moi aussi une représentante de l'État et que j'ai un devoir de réserve, comme tous les enseignants d'ailleurs -, ce n'est qu'après avoir appris que le sujet initial consacré à des portraits d'anciens combattants avait été changé, explique Mireille Chovet. J'ai été mise devant le fait accompli avec une invitation à participer reçue en plein milieu de la nuit, quelques jours seulement avant la date fixée. J'ai déploré le fait de ne pas avoir eu de fiche-projet détaillant le sujet. Celui-ci est particulièrement sensible, particulièrement polémique. Ce débat était biaisé dès le début et j'ai estimé, après m'être ravisée puis

l'avoir suspendu, qu'il fallait l'annuler, poursuit une cheffe d'établissement remontée. On ne peut pas prendre des enfants en otages. Je n'ai fait que mon travail et j'ai le soutien total de ma hiérarchie », conclut M^{me} Chovet, nommée à Boën en 2022.



La cité scolaire boënnaise accueille près de 800 élèves dans un collège et un lycée.

« Le débat [...] a été annulé par l'équipe de direction de l'établissement, a expliqué le Rectorat de Lyon dont dépend la cité scolaire boënnaise, dans un courrier adressé à Médiapart qui a révélé publiquement cette annulation. [...] Une semaine avant le débat, l'équipe de direction a été informée du changement de thématique. Dans un premier temps, le débat n'a pas pour autant été interdit et la cheffe d'établissement devait y être présente pour assurer la neutralité de celui-ci.

Qui a demandé la suspension ?

La proviseure a ensuite appris que la professeure avait invité 14 personnes, dont certaines personnalités publiques, poursuit le Rectorat. Or, les invitations de personnes extérieures à l'établissement ne peuvent se faire sans accord du chef d'établissement [...]. C'est la raison pour laquelle le débat a été annulé. La Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) a soutenu la décision de la direction. »

Les représentants élus des parents d'élèves ont envoyé une lettre suite au courrier de madame Chovet officialisant l'annulation du projet de plateau télévisé. Suite à cette lettre dans laquelle ils disaient « s'interroger sur ses motivations », le compte rendu du conseil d'administration du lycée daté du 10 février stipule que la proviseure a expliqué

que « *la suspension (du débat, N.D.L.R.) a été demandée par la DASEN (direction académique des services de l'Éducation nationale, N.D.L.R.) car l'enseignante a invité le préfet et le sous-préfet (de Montbrison, Géraud d'Humières, N.D.L.R.) sans en informer la cheffe d'établissement.* » Ce document parle aussi d'« *une note de service interdisant de parler de la centrale à bitume, pour éviter toutes discussions au sein de la cité scolaire à ce sujet* ».

« Tout le monde ne parle que de ça, ici », affirme un élève

Ce compte rendu signale que l'enseignante a reconnu que « *le sujet n'était pas spécifié puisque les élèves étaient porteurs quant au choix du sujet mais qu'au moment du dépôt du projet, le choix du sujet n'avait pas été décidé* ». Mme Pothin y fait aussi remarquer qu'« *aucune question ne lui a été posée par la direction à propos de ce sujet, déposé début octobre 2024.* » Les élèves avec lesquels *Le Pays* a pu échanger assurent que c'est bien l'un d'eux qui a proposé la centrale à bitume, sans aucune influence. « *Tout le monde ne parle que de ça, ici* », affirme l'un d'eux.

« *Ce n'est pas un sujet anodin* », leur aurait dit leur professeure, les laissant toutefois décider. Ils savent maintenant qu'elle avait parfaitement raison.